

Référent :  
Karim Boudeghdegh, chef de projet - quartier du Petit Nanterre

A Nanterre le 4 mai 2021,

### **Rapport de synthèse des avis des habitants**

#### **Consultation numérique concours architectural RATP-Habitat – Projet NPNRU Potagers**

##### **1. Population consultée et modalités appliquées à la consultation et à l'analyse**

**La consultation a été organisée du 15 au 27 avril 2021 via la plateforme numérique de la Ville** « Participez.nanterre.fr », (lien : <https://participez.nanterre.fr/processes/CitePotagers>). Au total 34 avis ont été réceptionnés ; 19 avis de personnes ne résidant pas sur le quartier (présence cependant de 3 avis d'anciens habitants du quartier dont 2 issus de la cité des Potagers) et 15 avis personnes habitants le quartier. 1 avis n'a été pris en compte, inexploitable.

##### **Méthodologie appliquée à l'analyse des contenus :**

Les habitants ont été invités à préciser leur avis et à réaliser un travail d'analyse et de comparaison des 4 projets à partir de la base documentaire suivante :

- plan d'ensemble précisant les hauteurs en étages par bâtiment
- ensemble de vues réalisées à partir des mêmes endroits (notamment à partir du jardin Japonais, de la voie Est/Ouest)
- éléments de cadrage précisant les objectifs du projet de réaménagement du secteur Cité des Potagers – abords du CASH, les implantations liées aux différentes catégories de logements, un plan précisant les emprises et les indications liées aux limites séparatives

**Une unique question a été posée aux habitants : *Selon vous, quels sont les points positifs et négatifs de chaque projet architectural ?***

Une analyse thématique des contenus a été appliquée en recensant le nombre et donc la fréquence des occurrences positives et négatives (cf. tableaux positionnés en annexe du document). Le recensement des occurrences (positives et négatives) a permis de repérer les thèmes récurrents évoqués par les habitants selon un principe de répétition donc mais aussi en analysant comment ces thèmes se contredisent, se complètent.

## 2. Le nombre d'occurrences positives et négatives au global et par projet

**Constat que le nombre d'occurrences positives est supérieur aux occurrences négatives (74 contre 50)**

**Les thématiques principales investies par les occurrences positives portent sur :**

- la présence et qualités des balcons et des terrasses (7)
- la présence d'espace vert intégré au projet, dont jardin partagé (14)
- le traitement des façades (7), la présence de toiture végétalisée (7)
- les hauteurs des bâtiments jugées pertinentes (13)
- la qualité des propositions architecturales et de traitement des volumes (15)

A remarquer que la thématique liée à la végétalisation est investie par 21 occurrences positives (thématiques présence d'espace vert intégré au projet et présence de toiture végétalisée). Le projet B concentre 54% des occurrences positives, le projet D concentrant pour sa part 24% des occurrences positives.

**Les thématiques principales investies par les occurrences négatives portent sur :**

- les hauteurs des bâtiments jugés trop importantes avec un focus sur la nécessité de mieux ajuster les hauteurs du bâtiment lié à l'accession au droit du secteur pavillonnaire limitrophe ; 24 occurrences négatives sur un total de 49.
- Une densité jugée trop importante ; 6 occurrences.
- Manque de personnalité des bâtiments (voire impression de tristesse) ; 10 occurrences négatives.
- Le manque de végétation ; 4 occurrences négatives.

A remarquer une répartition équilibrée des occurrences négatives par projet ; ce constat mérite cependant d'être explicité :

- une partie importante des occurrences négatives réalisées pour les projets B et D (qui concentrent par ailleurs les occurrences positives les plus importantes) sont à considérer comme des demandes d'amélioration de ces projets. Les projets sont donc jugés intéressants mais perfectibles.
- A l'inverse, les occurrences négatives portant sur les projets A et C sont souvent développées de façon définitive. Les habitants qui ont renseignés ces champs évoquent alors des propos portant sur l'austérité, la tristesse, voire une certaine dureté des projets en question.

	Projet A	Projet B	Projet C	Projet D	Nombre total d'occurrences (120) et par catégorie
Nombres d'occurrences positives	6	39	9	20	74
Nombre d'occurrences négatives	14	12	14	10	50

### 3. Des remarques générales qui s'appliquent à l'ensemble des projets, à la consultation proposée et à des thématiques spécifiques

17 remarques générales ont été réalisées portant notamment :

- sur la nécessité de développer un projet moins dense et proposant des hauteurs moindres (4)
- sur la nécessité de prendre suffisamment en compte le sujet lié au stationnement (3) et lié à l'augmentation du trafic automobile (1) ou questionnant le positionnement de l'entrée du parking à proximité du secteur pavillonnaire (2)
- interrogeant la forme de la consultation et la réelle prise en compte de l'avis des habitants (4)
- préconisant un traitement de la mixité à la cage d'escalier et réinterrogeant le traitement proposé par bâtiments dédiés (2)

Les thématiques évoquées	Nombre d'occurrences
Densité et hauteur des bâtiments (demande de limitation du nombre d'étages)	3 demandes de limitation du nombre d'étages ; 1 demande de réduction de la densité
Nécessité que l'offre de stationnement soit adaptée au nombre de logement et une critique portant sur l'adoption d'une rampe	3
Inquiétude quant à l'augmentation du trafic automobile	1
Présence de la rampe d'accès au parking à proximité du secteur pavillonnaire	2
Le traitement de la mixité par bâtiment dédiés	2 les différentes catégories de logements
Choix de l'appellation d'une voie nouvelle, Rosa Parks	1
Informations insuffisantes et doutes les avis des habitants soient réellement pris en compte	4
Pas assez de logements en accession encadré	1
Est-il prévu des bornes enterrées ou un concept équivalent pour le tri sélectif ?	1

### 4. Analyse par projet

#### Projet A.

Ce projet est celui qui a recueilli la proportion la plus faible d'occurrences (6 positives et 14 négatives) ; les habitants semblent s'être désintéressés de ce projet ce qui sous-entend surtout que leur attention s'est portée sur les propositions réalisées par les projets restants. Les occurrences négatives portent surtout sur des hauteurs jugées excessives avec 2 avis spécifiques liées au bâtiment dédié à l'accession (6 occurrences négatives sur un total de 14). 3 occurrences négatives portent sur le manque de personnalité des bâtiments proposés, 1 avis évoque une impression de tristesse, un second une certaine dureté.

#### Projet B.

Ce projet recueille le plus grand nombre d'occurrences (51) et le plus grand nombre d'occurrences positives (39). L'attention des habitants particulièrement focalisée sur ce projet qui a notamment portée sur la thématique de la végétalisation (13 occurrences portant sur la présence de toits végétalisés et d'espaces verts intégré au projet, un propos évoque la proposition de liaison verte dans la continuité jardin Japonais). Il s'agit aussi du projet qui recueille le plus d'occurrences positives sur la thématique des balcons et terrasses (5 occurrences sur un total de 7).

8 occurrences positives portent sur la qualité des propositions architecturales et de traitement des volumes et notamment 5 qui font directement références à la proposition « villas urbaines » (3 évoquant par ailleurs la qualité du travail sur les volumes).

La thématique des hauteurs est particulièrement intéressante concernant ce projet qui permet de mieux comprendre la préoccupation majeure des habitants au regard du projet devant être retenu dans le cadre du concours. Concernant cette thématique, le projet B recueille 5 occurrences positives et dans le même mouvement 7 occurrences négatives. Une situation qui peut apparaître paradoxale mais il est à constater que les occurrences négatives portant sur la question des hauteurs réalisent des demandes d'abaissement des hauteurs notamment au niveau du bâtiment LLI et particulièrement au droit du bâtiment Leroy Merlin. Le projet B est donc jugé perfectible sur ce sujet en particulier mais d'autres thématiques sont aussi évoquées selon le même raisonnement (la présence de failles est saluée mais il est demandé qu'elles soient accrues).

Le projet est donc celui qui concentre le plus de marques d'intérêt et qui apparait comme étant celui qui est le plus perfectible ; les thématiques et propositions qui ont emporté l'adhésion des habitants portent sur la prise en compte de la végétalisation, la solution apportée par le concept de villas urbaines qui permet de résoudre partiellement le sujet portant sur les hauteurs.

Ce projet apparaît donc comme le plus « raisonnable » par un ensemble d'habitants, les qualités repérées par ces derniers excusant des manquements qui restent circonscrits (hauteur au droit du bâtiment Leroy Merlin), certains propos évoquent son humanité voire une certaine convivialité (seul projet pour lequel ce type de qualification est utilisé).

### **Projet C.**

Ce projet recueille le plus d'avis contrastés (écart de valeur entre le nombre d'occurrences positives et négatives), certains avis saluent voire encensent l'architecture proposée et à l'inverse des propos évoquent l'austérité des bâtiments. Autre exemple, des avis soulignent la simplicité, le côté « Art déco », l'alignement des bâtiments à l'inverse d'autres propos évoquent le manque d'harmonie.

6 occurrences font par ailleurs référence à des hauteurs jugées trop importantes notamment au sud du programme et spécifiquement sur le programme d'accession à la propriété (contre 2 occurrences qui évoquent des hauteurs acceptables)

Ce projet apparait comme le plus clivant qui recueille des avis contrastés voire antagonistes.

### **Projet D.**

Ce projet est le second qui recueille le plus d'occurrences positives (20), celles-ci sont réparties sur 8 thématiques sans qu'aucune d'entre elles fassent l'objet d'un surinvestissement à l'exception de la thématique des hauteurs qui recueille 6 occurrences. La remarque réalisée pour le projet B quant à la thématique des hauteurs s'applique aussi pour ce projet ; 6 avis évoquent un traitement des hauteurs pertinent et 5 évoquent une prise en compte insuffisante avec demande formalisée afin que la hauteur soit amoindrie au niveau du bâtiment accession à la propriété (4 occurrences).

Le travail de végétalisation est bien repéré par les habitants (thématique espace vert intégré au projet, toit végétalisé) et une nouvelle thématique apparaît liée à la valorisation réalisée du jardin Japonais.

**5. Les enjeux ou préoccupations globales partagées par une majeure partie des habitants qui ont participé à la consultation portent :**

- Une inquiétude est à constater portant sur les hauteurs des bâtiments notamment sur 2 sous-secteurs du projet que sont le bâtiment dédié à l'accession (de par la présence du secteur pavillonnaire) et au niveau du bâtiment LLI (spécifiquement à proximité du bâtiment Leroy Merlin). Présence de 13 occurrences positives sur ce sujet contre 24 négatives.
- La thématique de la végétalisation apparaît comme un critère majeur à partir duquel les habitants se sont prononcés, certains propos laissent à penser qu'une végétalisation accrue rend plus acceptable les contraintes de hauteurs et de densité du programme.

<b>Les qualités mis en avant par les habitants (les +)</b>					<b>Nombres d'occurrences par thématique</b>
	<b>Projet A</b>	<b>Projet B</b>	<b>Projet C</b>	<b>Projet D</b>	
Présence et qualités des balcons, des terrasses	1	5		1	7
Espace vert intégré au projet (dont jardin partagé)	2	10		2	14
Traitement des façades et matériaux proposés	1	1	2	3	7
Présence de panneaux solaire	1	1			2
Toiture végétalisée	1	3		3	7
Présence de failles visuelles		1			1
Hauteurs des bâtiments jugées pertinentes		5	2	6	13
Prise en compte et valorisation du jardin Japonais				2	2
Espacement entre bâtiments				1	1
Accès direct à certains logements		1 (accession encadré)			1
Qualités des propositions architecturales et de traitement des volumes		8 (5 références qui saluent la proposition de villas urbaines et 3 évoquant la qualité du travail sur les volumes)	5	2	15
Le plus humain, le plus convivial		4			4
<b>Nombre Total d'occurrences positives</b>	<b>6</b>	<b>39</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>74</b>

<b>Les manquements évoqués par les habitants (les -)</b>					<b>Nombres d'occurrences par thématique</b>
	<b>Projet A</b>	<b>Projet B</b>	<b>Projet C</b>	<b>Projet D</b>	
Manque de végétation	1		3		4
Manque de personnalité des bâtiments (voire impression de tristesse)	3 (1 propos évoquant une impression de tristesse, un second, une certaine dureté)	1	3	3 (2 propos évoquent une certaine d'austérité)	10
Hauteurs des bâtiments jugés trop importantes	6 (2 remarques spécifiques liées au bâtiment accession)	7 (dont 4 demandes d'abaissement de la hauteur lié au bâtiment LLI dans son rapport au Leroy Merlin)	6 (1 référence bâtiment dédié à l'accession)	5 (4 références bâtiment dédié à l'accession)	24
Manque de faille	1				1
Manque d'harmonie entre bâtiments			1 (entre bâtiment social et les autres)	1	2
Présence de vis-à-vis trop important		1			1
Densité	2	2	1	1	6
Manque de balcons	1				1
Trop bétonné		1			1
<b>Nombre total d'occurrences négatives</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>50</b>





# Consultation Cité des potagers

Date	Titre avis	Texte avis	soutiens (mention like)	Pièce jointe attachée
<b>Habitants du quartier</b>				
15.04.2021 18:23:48	<b>Projet D mais pas forcément convaincue</b>	<p>Projet A :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les aspects positifs sont peut être la possibilité pour les habitants d'avoir des petits balcons car les autres projets ressemblent à des immeubles de bureaux sans cachets. Des bâtiments sans trop d'étages c'est vraiment bien</li> <li>- Les aspects négatifs sont la densité de bâtiments et j'espère que le stationnement adapté est prévu</li> </ul>	0	
17.04.2021 05:12:16	<b>Vote pour le Projet A</b>	<p>Projet A</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les aspects positifs sont un grand espace de jardin intégré dans le coeur du projet, bâtiments blanc pour lutter contre la chaleur, le plus de toitures végétalisées, le plus de panneaux solaires</li> <li>- Les aspects négatifs sont des bâtiments qui ne sont pas assez personnalisés</li> </ul>	0	
17.04.2021 08:58:11	<b>Le projet D sans hésitation</b>	<p>Le projet D sans hésitation. Les autres projets sont durs tout tassés et les hauteurs sont trop hautes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les aspects positifs sont de grands balcons et de beaux matériaux surtout sur l'image 3.</li> <li>- Les aspects négatifs sont : il ne faudrait pas construire</li> </ul>	0	
15.04.2021 18:43:02	<b>Je ferais bien un mixte des projets. Mais le D m'apparaît avoir le moins de points négatifs de mon point de vue</b>	<p>Projet A: de nombreux espace extérieur mais le bat accession trop haut et manque de faille.            Projet B : des failles très intéressantes sur tous les bat mais mériteraient d'être plus espacées, je crains un vis a vis trop important.            Projet C: traitement des hauteurs intéressants. Bat accession très austère.            Projet D: traitement des hauteurs, de l'animation des facades et des matériaux intéressants.</p>	0	

21.04.2021 15:24:25	<b>Cette concertation donne l'impression de nous associer au projet mais tout est déjà figé. Ces propositions ne sont pas en adéquation avec le quartier.</b>	5/6 étages le long de pavillon d'un étage, actuellement 4 étages ! Impossible de faire un choix objectif avec les présentations proposées : A : pas d'image des R+6 au droit des pavillons, on peut comprendre. B : vue aérienne ou en contre plongé pour atténuer les R+6 le long du Leroy Merlin. C : brique très austères avec R+5 côté pavillon et R+3 côté LM, une aberration D : R+5 côté pavillon et R+3 côté LM, architecture meilleure que le C Le meilleur compromis projet D, en réduisant les R+5.		<a href="https://participaz.nanterre.fr/uploads/decidim/attachment/file/367/Concertation_2021.docx">https://participaz.nanterre.fr/uploads/decidim/attachment/file/367/Concertation_2021.docx</a>
22.04.2021 08:19:07	<b>Projet D - Pas trop haut</b>	Exemple : Projet D  - Les aspects positifs sont... : hauteur des immeubles  - Les aspects négatifs sont...		0
22.04.2021 11:51:06	<b>B ou à défaut le D</b>	Pour moi c'est clair, seuls les projets B et D sont adaptés pour ce site. Le D, pour commencer, est bien, mais seulement si on peut enlever deux ou même trois étages du côté des maisons... (l'image 2 fait peur...). Le parc est bien sinon, aéré. Le B, belle architecture (notamment le côté "maisons"). Pour la hauteur, ça me gêne moins que sur le D car le fait d'être haut en face du Leroy-Merlin... Pas un problème pour les voisins ! Trop d'arbres à mon goût dans le parc, on veut de la pelouse!		0
26.04.2021 13:10:30	<b>Vote pour le projet B</b>	-Les aspects positifs du projet B, une nouvelle forme d'habitat (villas urbaines) . volumes variés des logements (la porosité), façade. -Pour l'ensemble des projets, les aspects négatifs sont liés aux les éléments de cadrage imposés, construction de 90 à la place de 66 logements et le passage de R+4 à R+6 (problème de vis-à-vis ). La réalisation du projet va entraîner des modifications de trafic dont les conséquences sur la qualité de l'air (+pollution en +A86 !) la nuisance et la santé.		0
26.04.2021 13:25:06	<b>Projet B c'est le meilleur</b>	- Les aspects positifs, le plus convivial et humain avec plus d'espaces verts. - Les aspects négatifs le nombre de 5 à 6 étages côté leroy merlin.		0

26.04.2021 18:07:05	<b>Projet D en dernier ressort</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les aspects positifs du projet D sont : bâtiments espacés et moins hauts, toits végétalisés, jardin japonais mis en valeur</li> <li>- Les aspects négatifs : les 4 projets, de par la hauteur des bâtiments, ne s'intègrent pas dans notre quartier pavillonnaire</li> </ul>	0	
23.04.2021 17:54:23	<b>B je vote pour le projet b</b>	<p>B</p> <p>c est le plus humain , pas de grands immeubles (max 4 etages) villas / terrasses / toits vegetalisés / beaucoup de verdure si pour refaire des barres d immeubles autant laisser ce qui est sur place.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les aspects négatifs sont... vous avez deja pris votre decision...</li> </ul>	1	
23.04.2021 18:23:07	<b>La peste ou le choléra</b>	<p>Des immeubles de 6 étages et rampe de parking contre les pavillons de la rue des Hêtres... Pourquoi s'entêter à construire des immeubles comme sur l'avenue de la République plutôt que de venir construire de petites maisons avec jardin?</p> <p>Alors B qui est plus bas mais sans plus d'enthousiasme</p>	0	
26.04.2021 22:30:15	<b>Projet A le plus moche</b>	<p>Projet A</p> <p>Couleur triste</p> <p>Pas assez de balcon et le peu qu'il y en a ils ne sont pas assez large. Peu d'espace</p> <p>La mixité sociale c'est quoi? Pour moi je vois un bâtiment par classe sociale, est ce normal de séparer les proprios des locataires sociaux ? Ce n'est pas une mixité c'est une ségrégation dans une résidence, faut revoir cela. J'habite une nouvelle résidence et ils ont bien séparés les proprios et les Locataires. C'est le projet le plus moche. Revoir la definition de mixité</p>	0	
26.04.2021 22:36:06	<b>Projet B c'est le meilleure</b>	<p>Projet B</p> <p>C'est mon projet préféré, la couleur des bâtiments va très bien avec le projet écolo , toits végétalisés et panneau photovoltaïque</p> <p>Terrasse et balcon en plus du jardin japonais</p> <p>Je n'apprécie toujours pas la ségrégation, aucune mixité, les pauvres dans un bâtiment les riches dans l'autre, ils se peut aussi que les appartements des pauvres soient de mauvaise qualité ou avec un agencement moins attrayant que ceux des proprios?</p> <p>Pourquoi une voie sera appelé Rosa-Parks? Il y a mieux</p>	0	

24.04.2021 20:39:52	<b>J'aime le Projet B</b>	<p>Projet B</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les aspects positifs sont les hauteurs et des volumes variés des logements et les différents espaces verts qui vont être créés</li> <li>- Les aspects négatifs sont pas assez de logements en accession aidée</li> </ul>	1	
25.04.2021 12:28:07	<b>Projet B si abordable pour un Nanterrien a revenu moyen.</b>	<p>Une préférence (+ convivial) pour le projet B 4 « villas urbaines » de 1 à 3 étages, avec jardins au sud et accès directs pour certains logements.  Mais, tous les projets peuvent répondre aux attentes des locataires de famille moyenne (6 personnes) de Nanterre si ils sont réalisés a des prix abordables pour ces familles à revenus moyens.</p>	0	
28.04.2021 04:32:06	<b>Projet Potagers a,b,c,d</b>	<p>A : espace condensé et manque d'espace vert à l'exception du jardin japonais.  B : trop de béton tue le paysage. aspects négatifs : les nuisances sonores que peut subir le bâtiment intermédiaire côté Leroy Merlin car le renouvellement de l'air ce fait côté habitation, ce qui cause des vibrations.  C : aucune harmonie entre le bâtiment social et les autres bâtiments pas assez d'espace vert.  D : aspects positif les bâtiments ne sont pas très hauts, négatif différence sociale et accession</p>	0	
25.04.2021 21:19:30	<b>Vote pour le Projet C</b>	<p>Je vote pour le projet C</p> <p>Je pense que des immeubles arrondis vont être plus agréables à regarder ainsi que les espaces verts qui manquent sur cette partie du Petit-Nanterre.  Le projet D est très attrayant également surtout grâce à son jardin mais les étendues d'eau attirent les nuisibles notamment les moustiques.  Bravo pour la créativité des candidats !</p>	0	
26.04.2021 10:33:25	<b>Une information trop parcellaire pour pouvoir donner un avis éclairé.</b>	<p>Pour s'insérer dans l'environnement les nouveaux bâtiments ne devraient pas dépasser le R+3, cependant dès que l'on souhaite porter le nombre de logements à 90, l'équation est difficile à résoudre. Sous le peu d'information dont nous disposons, le projet B a notre préférence.  Les projets A, C et D ne tiennent pas compte des pavillons voisins avec des constructions R+5 et R+6 face à des habitations déjà en contrebas. Les Projets C et D ont poussé l'économie de la réflexion jusqu'aux parkings.</p>	0	<a href="https://particip ez.nanterre.fr/uploads/decision/attachment/file/368/Projet_Potagers.pdf">https://particip ez.nanterre.fr/uploads/decision/attachment/file/368/Projet_Potagers.pdf</a>

<b>Habitants hors du quartier</b>				
15.04.2021 12:53:11	<b>Avis négatif....</b>	<p>Pour tous les projets:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les aspects positifs sont... aucun</li> <li>- Les aspects négatifs sont...trop dense</li> </ul>	0	
16.04.2021 09:16:21	<b>Vote pour le projet B</b>	Le projet B me semble le plus en adéquation avec la volonté de renouveau du quartier. Il est à la fois urbain et moderne , et propose une répartition des types de logements cohérente.	2	
17.04.2021 10:50:54	<b>Quelques points positifs - Projet B</b>	<p>Le Projet B:</p> <p>Malgré divers points négatifs comme la hauteur des bâtiments, ce projet me semble intéressant. En effet, il pourrait permettre une mixité des habitants allée à celle des lieux de vie. J'apprécie les espaces verts proposés 😊</p> <p>Est-il prévu des bornes enterrées ou un concept équivalent pour le tri sélectif ?</p>	0	
18.04.2021 11:14:04	<b>Des points positifs sur 2 projets</b>	<p>Projet B - dense mais compensé par espaces verts</p> <p>Projet D - points positifs: jardin japonais mis en valeur et bâtiments espaces</p>	1	
19.04.2021 14:38:47	<b>Le C parce que c'est le plus simple</b>	<p>Projet A : les bâtiments sont tous pareils</p> <p>Projet B : il y a plus d'étages devant le jardin et moins dans le fond</p> <p>Projet C : c'est comme si les bâtiments étaient là depuis longtemps</p> <p>Projet D : trop compliqué</p>	0	

21.04.2021 21:23:35	<b>Avis pour le projet D</b>	Les aspects positifs du projet D sont la place de la nature mais également la diversité des bâtiments présentés. Les images proposées laissent entendre un cadre de vie agréable et paisible. Il est judicieux de laisser une plus grande à la nature dans des emplacements tels que Nanterre, où l'on peut parfois regretter le manque de verdure et d'oxygène.	0	
22.04.2021 10:35:54	<b>6 étages contre de petites maisons? Projet B mieux car plus bas pour les voisins</b>	A non pour moi trop dur Le B est plus bas du côté des maisons des voisins. Les maisons ne font pas immeubles. Peut être un peu haut en face du Leroy Merlin? C'est le mieux pour moi. C amusant mais image 2 oulalala D Le parc avec le ponton est très joli, c'est une très bonne idée de mettre de l'eau. Mais les bâtiments font trop immeubles selon moi. Sur la deuxième image on voit que le projet fait 6 étages au dessus des voisins + une rampe de parking ouverte comme dans les cités?	0	
22.04.2021 11:26:23	<b>C pour son architecture art deco sinon B pour ses maisons et leurs toitures à pans</b>	Le projet C est le plus élégant avec son architecture art deco. Il faut impérativement enlever un ou deux étages cote Avenue de la République. Les toitures du B rappellent celles des maisons traditionnelles du quartier Ce qui est bienvenu. Il faut également enlever au moins un étage sur le parc en face du Leroy Merlin. Je trouve que les autres sont trop denses, ils ressemblent aux immeubles de promoteurs que l'on voit partout et sont trop hauts.	0	
22.04.2021 22:46:47	<b>Le projet C est le plus élégant</b>	Par sa façade simple et ses beaux matériaux le projet C se démarque totalement des autres	0	
23.04.2021 12:42:56	<b>Ancienne habitante des Potagers</b>	Projet A - L'aspect positif est que c'est le projet qui présente le plus de verdure ce qui manque dans les nouvelles constructions. - Les aspects négatifs sont la proximité entre les immeubles, peut-être pas 6 étages 5 max	1	

23.04.2021 15:20:07	<b>Les formes du Projet D</b>	<p>Projet D</p> <p>- Les aspects positifs sont le toit végétalisé</p>	0	
26.04.2021 18:40:16	<b>Je vote pour le projet D qui semble plus apaisé</b>	<p>Le projet D semble plus bas et plus diversifié que les autres projets. Je trouve bien les jardins en toiture qui apaisent ces architectures contemporaines toujours trop dures et froides.</p>	0	
26.04.2021 21:49:36	<b>B le plus convivial pour vivre</b>	<p>Exemple : Projet B</p> <p>- Les aspects positifs sont... pas d'effet monobloc, les bâtiments varient et les terrasses semblent plus ouvertes et généreuses. Les toits donnent un côté chaleureux et convivial</p> <p>- Les aspects négatifs sont... pas de terrasse pour tous</p>	0	
23.04.2021 19:34:02	<b>Projet b pour les espaces verts et c pour les habitats alignés</b>	<p>Exemple : Projet XX</p> <p>- Les aspects positifs sont...</p> <p>B : Davantage de locatifs intermédiaires et espaces verts autre que la pelouse</p> <p>C: les hauteurs des immeubles sont alignées</p> <p>- Les aspects négatifs sont...</p> <p>inversement , projet B, des hauteurs inégales et projet C, peu d'espaces verts et aspect des immeubles plutôt austère.</p> <p>Ancienne habitante des Potagers.</p>	0	
27.04.2021 15:57:00	<b>Projets B et D - Équilibre entre urbanisation et espaces naturels</b>	<p>Projet B</p> <p>Les + Villas urbaines, toits végétalisés, jardins partagés, balcons, terrasses, liaison végétale entre le jardin japonais et le jardin collectif.</p> <p>Les - R+4, R+5, R+6</p> <p>Projet D</p> <p>Les + Belles façades des bâtiments, terrasse et toits végétalisés, jardins partagés, balcons.</p> <p>Les - R+4, R+5</p> <p>Les jardins partagés renforceront le lien social entre les habitants.</p>	0	